

Arrondissement de  
Montbrison

Guy FRANÇON  
Cassandre JANVIER  
Antoine ROBERT  
Brigitte FERRET  
Jean Claude MAZUEL  
Guy TISSEUR  
Gilles BERCET  
Huguette BADAR  
Dominique JAY  
Laurent JOONNEKINDT  
Christian CHAPELON (arrivé à 19h20)  
Albert RAMBAUD  
Martine AVERNA  
Yolande LAROUX

Nombre de conseillers élus : 19

Nombre de conseillers  
présents : 14

Procurations : Dominique MANGEL à Jean Claude MAZUEL  
Christelle PETIT à Cassandre JANVIER

Nombre de conseillers  
représentés : 2

Absents : Bernadette de LENGAIGNE  
Estelle RIVAL  
Laurent PERES  
Secrétaire de séance : Mme FERRET

### **20180901 PLAN PARTENARIAL DE GESTION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ET D'INFORMATION DES DEMANDEURS**

Saint-Etienne Métropole a finalisé son projet de Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs. Ce document doit permettre de favoriser la gestion partenariale des demandes de logement social et d'information des demandeurs. Monsieur le Maire dresse lecture dudit projet. Il indique qu'il convient de se prononcer également sur le fait que la collectivité puisse ou non être un lieu d'accueil et d'information de niveau 1 des demandeurs de logement social. L'Assemblée délibérante, à l'unanimité de ses membres EMET un avis favorable sur le plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs (aucune problématique particulière n'étant soulevée) et NE SOUHAITE PAS que la collectivité puisse devenir lieu d'accueil et d'information de niveau 1 des demandeurs de logement social.

### **20180902 MODIFICATION DU BAIL COMMERCIAL ENTRE LA COMMUNE ET L'AUBERGE DU CHATEAU AU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2018**

Monsieur le Maire explique les difficultés financières liées à l'activité de restauration de l'auberge du château.

Mme MALSERT, actuelle repreneur du commerce, a émis le souhait que soit maintenu le loyer de 500 € HT mensuel au 1<sup>er</sup> octobre 2018 (contre 600 € HT mensuel notifié dans le bail initial).

Le loyer serait ensuite de 600 € HT à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2019 et de 700 € HT au 1<sup>er</sup> octobre 2020.

A l'unanimité des membres, le Conseil Municipal ACCEPTE que soit révisé le bail commercial de l'auberge du château et DECIDE que le loyer sera de 500 € HT mensuel à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018 et jusqu'au 30 septembre 2019 puis de 600 € HT à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2019 et de 700 € HT au 1<sup>er</sup> octobre 2020.

### **20180903 GRATIFICATION A L'ATTENTION D'ALEXANDRE BERNE**

Monsieur le Maire explique le recrutement d'Alexandre BERNE pour la période du 5 juillet 2018 au 20 septembre 2018, au sein des services techniques, sur demande de la mission locale du Forez en vue de permettre à Alexandre BERNE une découverte du monde professionnel et notamment des espaces verts (domaine dans lequel M. BERNE souhaiterait travailler à terme).

Alexandre BERNE a donné pleinement satisfaction dans l'exercice des missions confiées. Aussi, M. le Maire propose qu'une gratification, au mérite, lui soit octroyée. APPROBATION UNANIME.

### **20180904 DECISION MODIFICATIVE 9 SUR BUDGET COMMUNAL**

La commune n'ayant pas l'obligation d'amortir ses subventions (< 3500 habitants), il y a lieu de modifier la subvention perçue par la Région du compte 1312/041 au compte 1322/041. ACCORD UNANIME.

### **DIVERS**

Manifestation : les Pot 'aux carrés samedi 22 septembre 2018

Prochain Conseil Municipal Mercredi 17 octobre 2018 à 19 h